



GESTION

Membre de ACG Group



## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Nom du cabinet :

AROBAS FINANCE11

Code Distributeur : \_\_\_\_\_

**FIP RENDEMENT BIEN ETRE**

**FCPI REBOND EUROPE 2020**

**SOCIETE DE GESTION**

**SIGMA GESTION** (SA agréée AMF n° GP 04000041)  
Capital : 370.366 €  
Siège social : 59 avenue d'Iéna 75116 Paris  
RCS Paris B 477 810 535

**DEPOSITAIRE**

**RBC INVESTOR SERVICES BANK France S. A.**  
Capital : 72.240.000 €  
Siège social : 105 rue Réaumur - 75002 Paris  
RCS PARIS : 479 163 305

**1. ETAT CIVIL Souscripteur / Co-souscripteur (\* merci d'écrire en majuscules)**

M.  Mme  Co-souscripteurs Situation de famille : \_\_\_\_\_

Régime matrimonial: \_\_\_\_\_

Souscripteur 1 (ou Monsieur)

Souscripteur 2 (ou Madame)

Nom*	_____	_____
Nom de jeune fille*	_____	_____
Prénom*	_____	_____
Né(e) le	_____	_____
A* _____ Dept _____	_____	_____ Dept _____
Nationalité*	_____	_____
Email	_____	
Adresse fiscale*	_____	
Code postal _____	_____	Ville* _____

**Joindre impérativement la copie d'une pièce d'identité recto-verso : CNI, passeport, carte de séjour. Permis de conduire non accepté**

**2. ENGAGEMENTS DU PORTEUR DE PARTS POUR BENEFICIER DES AVANTAGES FISCAUX**

Réduction d'Impôt de Solidarité sur la Fortune

Réduction d'Impôt sur le Revenu

Afin de bénéficier des avantages fiscaux prévus pour les personnes physiques aux articles 199 terdecies-0 A, 885 0 V Bis, 150-0 A et 163 quinquies B du Code général des impôts ou, pour les personnes morales, à l'article 219 I-a du Code général des impôts, je m'engage (nous nous engageons) à conserver les parts souscrites pendant au moins 5 ans à compter de leur date de souscription (pour une réduction ISF) ou pendant cinq années civiles complètes à compter de l'année suivant celle de la souscription (pour une réduction IR).

- Je déclare (nous déclarons) être redevable(s) de l'IR et/ou de l'ISF et souhaiter bénéficier de la réduction d'IR ou d'ISF ;
- Je déclare (nous déclarons) être fiscalement domicilié(e)(s) en France (conditions concernant la réduction d'IR);
- En matière de réduction d'IR, j'ai (nous avons) bien noté que les versements ouvrant droit à réduction d'IR au titre des revenus 2014 sont ceux effectués jusqu'au 31 décembre 2014;
- J'ai (nous avons) bien noté que les sommes ou valeurs distribuées par le Fonds seront immédiatement réinvesties et demeureront indisponibles pendant une durée d'au moins 5 années (commençant l'année suivant celle de la souscription au Fonds) ;
- Je m'engage (nous nous engageons) à conserver les parts souscrites au moins 5 années pour bénéficier de la réduction d'IR ou d'ISF et j'ai bien compris qu'en cas de non-respect de cet engagement, la réduction d'impôt pourra être reprise;
- Je déclare (nous déclarons) être informé(s) que moi-même, mes ascendants et descendants, mon conjoint, ses ascendants et descendants, ne doivent pas détenir ensemble, directement ou indirectement, plus de 10% des parts du fonds et plus de 25% des droits dans les bénéfices des sociétés dont les titres figurent dans l'actif du Fonds ou détenus à ce taux au cours des cinq années précédant la souscription des parts.
- J'ai (nous avons) noté que le non-respect des engagements ou des conditions énoncées ci-dessus pourrait entraîner la remise en cause des avantages fiscaux.

Paraphe(s) :

### 3. DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

- Déclare adhérer au Fonds d'Investissement de Proximité **RENDEMENT BIEN ETRE** (le « Fonds ») en application de l'article L.214-8-1 dernier alinéa du Code monétaire et financier et avoir reçu et pris connaissance du Document d'Information Clé pour l'investisseur joint au présent Bulletin de Souscription et en particulier ses dispositions relatives aux conditions de rachat, le Règlement du Fonds étant par ailleurs tenu à ma disposition.

- Déclare adhérer au Fonds Commun de Placement dans l'Innovation **REBOND EUROPE 2020** (le « Fonds ») en application de l'article L.214-8-1 dernier alinéa du Code monétaire et financier et avoir reçu et pris connaissance du Document d'Information Clé pour l'investisseur joint au présent Bulletin de Souscription et en particulier ses dispositions relatives aux conditions de rachat, le Règlement du Fonds étant par ailleurs tenu à ma disposition.

- Déclare que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme  
- Reconnaît que ma catégorisation de client est non-professionnelle.

### 4. LIVRAISON

Les parts correspondantes seront inscrites en nominatif pur auprès du Dépositaire et cela sans frais ni droits de garde. Si vous souhaitez que ces parts soient livrées **sur un compte titres spécifique**, nous vous remercions de joindre un Relevé de Compte Titres et de renseigner ci-dessous les références bancaires de ce compte :

Code banque \_ \_ \_ \_ \_ Code guichet \_ \_ \_ \_ \_ Numéro de compte \_ \_ \_ \_ \_ Clé RIB \_ \_

**Joindre la copie du RIB comptes-titres si vous souhaitez un transfert des parts**

### 5. ENCADREMENT DES FRAIS ET COMMISSIONS DE COMMERCIALISATION, DE PLACEMENT ET DE GESTION

<b>FIP RENDEMENT BIEN ETRE</b> Code Isin : FR0011732874 – Agrément AMF : FNS20140012	Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 5% du montant de cette souscription.
Minimum de souscription : <b>20 parts</b> de 100 euros soit 2.000 euros	J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le fonds sont négociables.
« Je souscris à ..... parts soit <b>[A]</b> : ..... euros, <b>Je verse un montant de droits d'entrée de [B]</b> : ..... euros, soit <b>5%</b> du montant investi » Je verse un montant total de <b>[A] + [B]</b> : ..... euros	Je consens à ce que soient prélevés sur le fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 4,75 % (TMFAM_GD), dont des frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,80 % TMFAM_D).
Par chèque à l'ordre de <b>FIP RENDEMENT BIEN ETRE</b>	Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée 7 ans.

<b>FCPI REBOND EUROPE 2020</b> Code Isin : FR0011732866 – Agrément AMF : FCI20140009	Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 5% du montant de cette souscription.
Minimum de souscription : <b>20 parts</b> de 100 euros soit 2.000 euros	J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le fonds sont négociables.
« Je souscris à ..... parts soit <b>[A]</b> : ..... euros, <b>Je verse un montant de droits d'entrée de [B]</b> : ..... euros, soit <b>5%</b> du montant investi » Je verse un montant total de <b>[A] + [B]</b> : ..... euros	Je consens à ce que soient prélevés sur le fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 5,05% (TMFAM_GD), dont des frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,94 % TMFAM_D).
Par chèque à l'ordre de <b>FCPI REBOND EUROPE 2020</b>	Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée 5,5 ans.

### 6. MODALITES SPECIFIQUES DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE « carried interest »

« Les porteurs de parts spéciales ont vocation à investir au moins 0 % (SM) du montant des souscriptions initiales totales dans des parts spéciales qui leur ouvrent un droit d'accès à 20 % (PVD) de la plus-value réalisée par le fonds, dès lors que sont réunies les conditions de rentabilité suivantes 20 % (RM). »

Date d'approbation de la souscription obligatoire :

\_\_ / \_\_ / 2014

*Lu et approuvé*

**SIGNATURE(S) OBLIGATOIRE(S)**



souscripteur



co-souscripteur

Dénomination	Date de création	% de l'actif éligible	Date à laquelle l'actif doit comprendre au moins 60% de titres éligibles
FCPI Croissance Innova Plus	2006	46,97 % au 31/12/2013	30/06/2009
FCPI Croissance Innova Plus 2	2007	61,16 % au 31/12/2013	30/06/2010
FCPI Croissance Pouvoir d'Achat	2008	68,16 % au 30/09/2013	30/04/2011
FCPI Rebond	2009	62,55 % au 31/12/2013	30/04/2011
FCPI Opportunité PME	2010	60,33 % au 31/12/2013	30/04/2012
FCPI Opportunités PME Europe	2011	70,61 % au 31/12/2013	30/04/2013
FCPI Opportunités PME Europe N°2	2012	17,26 % au 31/12/2013	30/11/2014
FCPI Rebond Europe 2019	2013	0,00 % au 31/12/2013	31/07/2016
FIP Croissance Grand Est	2004	46,73 % au 31/12/2013	30/06/2008
FIP Croissance Grand Est 2	2006	75,26 % au 31/12/2013	30/06/2009
FIP Croissance Grand Est 3	2007	62,45 % au 31/12/2013	30/06/2010
FIP Croissance Grand Est 4	2008	72,57 % au 30/09/2013	30/04/2011
FIP Croissance Grand Est 5	2009	76,52 % au 31/12/2013	31/12/2011
FIP Croissance Grand Ouest	2009	68,59 % au 31/12/2013	31/12/2011
FIP Sigma Gestion Fortuna	2008	79,52 % au 30/09/2013	30/04/2011
FIP Sigma Gestion Fortuna 2	2009	89,76 % au 30/09/2013	30/04/2011
FIP Sigma Gestion Fortuna 3	2010	82,26 % au 30/09/2013	30/04/2012
FIP France Investissement Pierre	2010	77,96 % au 31/12/2013	30/04/2012
FIP Foncièrement PME	2011	68,83 % au 31/12/2013	30/04/2013
FIP Convergence Fortuna 5.0	2011	100,00 % au 31/12/2013	30/04/2013
FCPR Rebond Pierre	2011	100,55 % au 30/09/2013	31/08/2011
FIP Patrimoine Bien-Être	2012	60,13 % au 31/12/2013	30/04/2014
FIP France Investissement PME	2012	27,97 % au 31/12/2013	30/11/2014
FIP Patrimoine Bien-Être N°2	2013	0,00 % au 31/12/2013	30/04/2015
FIP France Investissement PME N°2	2013	0,00 % au 31/12/2013	30/11/2015

Pour toute question concernant les fonds, merci de bien vouloir contacter votre gestionnaire de patrimoine habituel :



Cachet du distributeur

## Sigma Gestion

59, avenue d'Iéna 75116 Paris - France

T : 01 47 03 98 42 | F : 01 49 26 91 11

[www.sigmagestion.com](http://www.sigmagestion.com)